



2011-2012
Annual Report

Department of
Intergovernmental
Affairs

2011-2012
Rapport annuel

Ministère des
Affaires
intergouvernementales

2011-2012 Annual Report

Published by:

Department of Intergovernmental Affairs
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick, E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

December 2012

Cover:

Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55471-530-5

ISSN 1183-2614

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2011-2012

Publié par :

Ministère des Affaires
intergouvernementales
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B
5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

December 2012

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement
et Services

ISBN 978-1-55471-530-5

ISSN 1183-2614

Imprimé au Nouveau-Brunswick



2011-2012
Annual Report

Department of
Intergovernmental
Affairs

2011-2012
Rapport annuel

Ministère des
Affaires
intergouvernementales

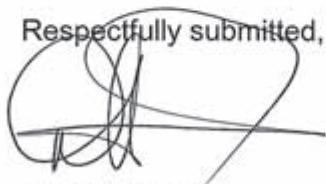
The Honourable Graydon Nicholas Lieutenant-Governor of the Province of New Brunswick

L'honorable Graydon Nicholas Lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Intergovernmental Affairs (IGA), for the fiscal year April 1, 2011 to March 31, 2012.

Respectfully submitted,

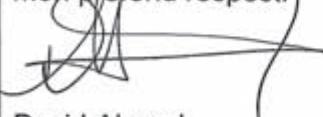


David Alward
Premier and Minister of
Intergovernmental Affairs

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) pour l'année financière du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.



David Alward
Premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales

David Alward
Premier and Minister of
Intergovernmental Affairs
Fredericton, N.B.

David Alward
Premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales
Federicton (N.-B.)

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Intergovernmental Affairs for the fiscal year April 1, 2011 to March 31, 2012.

Respectfully submitted,



T. Byron James
Deputy Minister

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'année financière du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.



Le sous-ministre
T. Byron James

TABLE OF CONTENTS

Introduction	1
Mission	2
Mandate.....	2
Values.....	3
Statutes administered by IGA	3
NORTH AMERICAN RELATIONS	
Mandate.....	4
2011-2012 Accomplishments	
Federal-Provincial-Territorial Relations	5
United States Relations	9
Citizen Engagement.....	10
TRADE POLICY	
Mandate.....	11
2011-2012 Accomplishments	
Internal Trade	12
International Trade.....	13
Softwood Lumber Agreement	15
INTERNATIONAL RELATIONS AND FRANCOPHONIE	
Mandate.....	16
2011-2012 Accomplishments	
Canadian Francophonie.....	17
Official Languages	19
International Francophonie	21
International Relations	22
Protocol	25
Official Language Complaints	27
BUDGET	28

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Énoncé de mission.....	2
Mandat	2
Valeurs.....	3
Lois administrées par le MAI	3
RELATIONS NORD-AMÉRICAINES	
Mandat.....	4
Réalisations en 2011-2012	
Relations fédérales-provinciales-territoriales	5
Relations avec les États-Unis.....	9
Engagement des citoyens	10
POLITIQUE D'EXPANSION DU COMMERCE	
Mandat.....	11
Réalisations en 2011-2012	
Commerce intérieur	12
Commerce international	13
Accord sur le bois d'œuvre.....	15
RELATIONS INTERNATIONALES ET LA FRANCOPHONIE	
Mandat.....	16
Réalisations en 2011-2012	
Francophonie canadienne	17
Langues officielles.....	19
Francophonie internationale	21
Relations internationales	22
Protocole	25
Plaintes relatives aux langues officielles....	27
BUDGET	28

INTRODUCTION

The Department of Intergovernmental Affairs (IGA) is about building relationships with other governments, both within Canada and internationally and engaging them in mutually beneficial partnerships towards our societal goals.

The Department of Intergovernmental Affairs has the mandate to lead a strategic and government-wide approach to New Brunswick's relationships with other governments, communities and organizations. Through our programs and services we provide central coordination of relationships between the government of New Brunswick and provincial, territorial, federal and other international governments. We advocate for the interests of New Brunswick and gather intelligence and strategic information that enables us to promote, position and protect the interests of the province – within the Atlantic region, across Canada, throughout North America as well as with the broader international community. Our overriding goal is to promote a corporate approach to our relations with the rest of Canada and in the world and position New Brunswick as the "partner of choice" in the intergovernmental and international arenas.

In the achievement of our mandate we continually seek to improve the way in which we serve our stakeholders.

The Department is comprised of three divisions each with a specific mandate. The divisions are:

1. North American Relations;
2. Trade Policy; and,
3. International Relations and Multilateral Francophonie

INTRODUCTION

Le ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) a pour fonction de nouer des relations avec d'autres gouvernements, au Canada et à l'échelle internationale, et de créer avec eux des partenariats mutuellement avantageux en vue d'atteindre ses objectifs de société.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a le mandat de mener une approche stratégique à l'échelle du gouvernement concernant les relations du Nouveau-Brunswick avec les gouvernements, les communautés et les organisations. Grâce à nos programmes et services nous coordonnons au niveau central, les relations entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les autres gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les gouvernements étrangers. Nous défendons les intérêts du Nouveau-Brunswick, et recueillons de l'information stratégique et des renseignements en vue de promouvoir, d'orienter et de protéger les intérêts de la province - dans la région de l'Atlantique, au Canada, en Amérique du Nord et au sein de la communauté internationale. Le but premier est de favoriser une approche globale en matière de relations avec le reste du Canada et à l'échelle mondiale, et de faire du Nouveau-Brunswick le « partenaire de choix » sur la scène intergouvernementale et internationale.

Dans l'exercice de notre mandat, nous nous employons sans cesse à améliorer la façon dont nous servons les parties prenantes.

Le ministère comprend trois divisions qui ont chacune un mandat particulier à remplir. Les divisions sont :

1. Relations nord-américaines,
2. Politique d'expansion du commerce, et
3. Relations internationales et Francophonie multilatérale

This Annual Report for the Department of Intergovernmental Affairs provides an update on the main activities undertaken by each of the divisions of the Department.

MISSION

To promote, position and protect New Brunswick's values and interests through strategic intergovernmental relationships.

MANDATE

The Department of Intergovernmental Affairs (IGA) has the mandate to lead a strategic and government-wide approach to New Brunswick's relationships with other governments, communities and organizations.

Our mandate will be achieved by:

- Working in partnership with other provincial agencies and departments and with New Brunswick stakeholders and communities of interest;
- managing relationships with the Federal Government of Canada, with other Canadian provinces and territories, and with foreign governments;
- working with other departments to develop the Province's intergovernmental policies and to establish the Province's position on interprovincial, federal and international policies;
- offering a range of support services and strategic advice to other departments and non-government organizations in support of intergovernmental relationships and the negotiation of intergovernmental

Le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales fait le point sur les principales activités menées par les trois divisions du ministère.

ÉNONCÉ DE MISSION

Promouvoir, positionner et protéger les valeurs et les intérêts du Nouveau-Brunswick grâce à des relations intergouvernementales stratégiques.

MANDAT

Le ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) a le mandat de mener une approche stratégique à l'échelle du gouvernement concernant les relations du Nouveau-Brunswick avec les gouvernements, les communautés et les organisations.

Nous accomplirons notre mandat en :

- Travaillant en partenariat avec d'autres organismes et ministères provinciaux, des intervenants néo-brunswickois et des groupes d'intérêts;
- gérant nos relations avec le gouvernement du Canada, les autres provinces et territoires canadiens et les gouvernements étrangers;
- collaborant avec d'autres ministères afin d'élaborer les politiques intergouvernementales du Nouveau-Brunswick et d'établir la position du Nouveau-Brunswick sur les politiques interprovinciales, fédérales et internationales;
- offrant toute une gamme de services de soutien et de conseils stratégiques aux autres ministères et organismes non gouvernementaux afin d'appuyer les relations intergouvernementales et la négociation d'ententes intergouver-

agreements where appropriate.

VALUES

As part of New Brunswick's public service, the following values are central to our relationships and our work:

- Integrity,
- Respect,
- Impartiality,
- Service, and
- Competence.

STATUTES ADMINISTERED BY IGA

- Maritime Economic Cooperation Act
- Council of Maritime Premiers Act
- Order of New Brunswick Act
- Centre Communautaire Sainte-Anne Act

nementales, le cas échéant.

VALEURS

Les valeurs suivantes sont essentielles aux relations et au travail des services publics du Nouveau-Brunswick:

- Intégrité,
- Respect,
- Impartialité,
- Service, et
- Compétence.

LOIS ADMINISTRÉES PAR LE MAI

- Loi sur la Coopération économique des Maritimes
- Loi sur le Conseil des premiers ministres des Maritimes
- Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick
- Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne

NORTH AMERICAN RELATIONS

MANDATE

The mandate of the North American Relations Division is to:

- Promote mutually beneficial interprovincial relations with other provincial governments, and particularly promoting regional cooperation in Atlantic Canada as a strategic approach to achieving the social and economic priorities of New Brunswick;
- build a strong, sustained and mutually beneficial relationship with the Government of Canada in order to increase federal investment in New Brunswick and influence federal policies that may impact New Brunswick's interests;
- maximize benefits for New Brunswick as a member of the Council of the Federation (COF), the Council of Atlantic Premiers (CAP), the Council of Maritime Premiers (CMP), and First Ministers Meetings (FMM);
- promote and protect New Brunswick's interests in the United by strengthening partnerships among the New England Governors /and Eastern Canadian Premiers (NEG/ECP); with legislators who are active with the Council of State Governments - (Eastern Regional Conference)(CSG-ERC), as well as Governors and Premiers of the Southeastern United States - Canadian Provinces Alliance (SEUS-CP), and;

RELATIONS NORD-AMÉRICAINES

MANDAT

La Division des relations nord-américaines a le mandat suivant:

- Favoriser les relations interprovinciales mutuellement avantageuses avec d'autres gouvernements provinciaux et promouvoir particulièrement la coopération régionale au Canada atlantique comme une démarche stratégique permettant de concrétiser les priorités sociales et économiques du Nouveau-Brunswick;
- établir avec le gouvernement du Canada des relations solides, soutenues et avantageuses pour les deux gouvernements afin d'accroître l'investissement fédéral au Nouveau-Brunswick et d'exercer une influence sur les politiques fédérales pouvant avoir des incidences sur les intérêts de la province;
- maximiser les avantages pour le Nouveau-Brunswick d'être membre du Conseil de la fédération (CDF), du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA), du Conseil des premiers ministres des provinces maritimes (CPMM) et des Conférences des premiers ministres (CPM);
- promouvoir et protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick aux États-Unis en renforçant les partenariats entre les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC), les législateurs actifs du Council of State Governments (Eastern Regional Conference) (CSG-ERC) ainsi que les gouverneurs et premiers ministres de l'Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP);

- provide advice and support to departments and agencies on citizen engagement initiatives, coordinate access to training, and share best practices in the area of citizen engagement.
- offrir des conseils et un soutien aux ministères et aux organismes sur les initiatives d'engagement des citoyens, coordonner l'accès à la formation et échanger les pratiques exemplaires relatives à l'engagement des citoyens.

2011-2012 ACCOMPLISHMENTS

Federal-Provincial-Territorial Relations

During the 2011-2012 fiscal year, the Department of Intergovernmental Affairs (IGA) continued efforts to build and sustain strong and effective relationship with the federal government. Intergovernmental Affairs is responsible for coordinating New Brunswick's position on federal-provincial-territorial related matters.

IGA supported the Premier in his meetings with the Prime Minister to advance New Brunswick's priorities which included job creation, economic growth, deficit reduction, and an improved quality of education and healthcare in New Brunswick.

The Department supported two meetings between the New Brunswick Premier and the Prime Minister during the 2011-2012 fiscal year. The Department also supported twelve meetings between the Premier and various federal Ministers during this fiscal year.

These meetings provided opportunities to advocate for New Brunswick on a number of significant funding arrangements and policies.

Throughout 2011-2012, IGA supported departments in the negotiations of intergovernmental agreements with the Government of Canada. Examples include:

Affordable Housing Framework 2011-2014 and the NB-CMHC Bilateral Funding Agreement for Investment in Affordable Housing 2011-2014; the Agreement Respecting Federal Contribution to Victim Services in New Brunswick, including

RÉALISATIONS EN 2011-2012

Relations-fédérales-provinciales-territoriales

En 2011-2012, le ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) a poursuivi ses efforts pour favoriser une relation soutenue et efficace avec le gouvernement fédéral. Le ministère des Affaires intergouvernementales a la responsabilité de coordonner la position du Nouveau-Brunswick relativement aux affaires fédérales, provinciales et territoriales.

Le MAI a appuyé le premier ministre lors des réunions avec le Premier ministre du Canada afin de promouvoir les priorités du Nouveau-Brunswick, notamment la création d'emploi, la croissance économique, la réduction du déficit, et l'amélioration de la qualité de l'éducation et des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice financier de 2011-2012, le Ministère a appuyé le premier ministre du Nouveau-Brunswick lors de deux réunions avec le premier ministre du Canada ainsi que lors de 12 réunions avec divers ministres du gouvernement fédéral.

Ces réunions ont permis de défendre les intérêts du Nouveau-Brunswick dans quelques ententes et politiques de financement.

En 2011-2012, le MAI a appuyé les ministères dans la négociation d'ententes intergouvernementales avec le gouvernement du Canada. Voici des exemples :

Le Cadre de référence pour le logement abordable (2011-2014) et l'Entente SCHL-Nouveau-Brunswick concernant l'investissement dans le logement abordable 2011-2014; l'Entente concernant les contributions fédérales aux services aux

Aboriginal victims of crime; the Renewal of the Provincial Police Services Agreement for RCMP Services; the Amendment of New Brunswick First Nations Policing Agreement on Physical Activity and Healthy Living; the Canada-New Brunswick AgriRecovery Agreement; the Targeted Initiative for Older Workers – Amending Agreement No. 3 and; the Atlantic Canada Tourism Partnership.

IGA provided advice to departments in their discussions with the federal government and other provincial and territorial governments at provincial-territorial and federal-provincial-territorial ministers' meetings.

Council of the Federation

The Council of the Federation (COF) is an organization comprised of all provincial and territorial premiers. Founded in 2003, the Council was established to strengthen cooperation between provinces and territories and provide a forum for premiers to demonstrate leadership on national issues.

The Department continued to coordinate New Brunswick's participation in the Council, including the Premier's participation in the 2011 COF summer meeting held in Vancouver, British Columbia from July 20th to 23rd. At the Vancouver meetings, Premiers emphasized the key role of provincial and territorial governments in developing and sustaining Canada's international trade relationships. They urged the federal government to work with provinces and territories to strengthen Canada's international relationships, particularly with the emerging economies of the Asia-Pacific region. Premiers announced they would undertake a joint mission to Asia in 2012. Premiers discussed the renewal of fiscal arrangements

victimes du Nouveau-Brunswick, y compris les victimes autochtones; le renouvellement de l'Entente sur les services de police provinciaux assurés par la GRC; la modification de l'entente sur les services de police des Premières nations; l'Entente de financement bilatérale sur l'activité physique et une saine alimentation; l'Entente Agri-relace Canada-Nouveau-Brunswick; l'entente de modification numéro trois de l'Entente Canada-Nouveau-Brunswick concernant l'initiative ciblée pour les travailleurs âgés et le Partenariat touristique du Canada atlantique.

Le MAI a prodigué des conseils aux ministères dans leur discussion avec le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements provinciaux et territoriaux à l'occasion de rencontres des ministres provinciaux et territoriaux ainsi que de rencontres de ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Conseil de la fédération

Le Conseil de la fédération est une institution dont sont membres les gouvernements des provinces et des territoires, lesquels sont représentés par leur premier ministre. Fondé en 2003, le Conseil a été établi en vue de promouvoir la coopération entre les provinces et les territoires, et d'assumer un rôle de leadership sur les dossiers d'importance pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Le Ministère a continué d'appuyer la participation du Nouveau-Brunswick au Conseil, y compris la participation du premier ministre à la réunion estivale du Conseil de la fédération tenue à Vancouver en Colombie-Britannique du 20 au 23 juillet 2011. Lors de ces réunions, les premiers ministres ont placé l'accent sur le rôle crucial des gouvernements provinciaux et territoriaux dans le développement et le maintien des relations internationales du Canada en matière de commerce. Ils ont exhorté le gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces et les territoires en vue de renforcer les relations internationales du Canada, notamment dans la région de l'Asie-Pacifique étant donné ses économies émergentes. Les premiers

that support health and other important government services and emphasized the need for the federal government to sustain predictable and adequate funding to provinces and territories and agreed to meet in January 2012 to discuss funding arrangements for health care.

At their winter meeting, held January 16-17, 2012 in Victoria, B.C., Premiers established two working groups to advance leadership by provinces and territories in key sectors. A working group on health innovation was established to further collaboration on new approaches to health care. Premiers also established a working group on fiscal arrangements to assess changes proposed by the federal government.

The North American Relations Division also supported the Premier's participation in the 2011 meeting of Premiers and leaders of five National Aboriginal Organizations (NAO) in Vancouver, British Columbia on July 20th. Premiers and NAO leaders discussed how all governments can work together more effectively to improve the quality of life for Aboriginal peoples across Canada, with an emphasis on promoting economic development for Aboriginal communities and improving education outcomes and workforce attachment.

Through its participation in the COF Steering Committee, IGA worked with intergovernmental relations departments of all provinces and territories in the implementation of the Council's annual work plan.

ministres ont annoncé qu'ils entreprendraient une mission conjointe en Asie en 2012. Ils ont discuté du renouvellement des accords fiscaux qui appuient le secteur de la santé et d'autres services gouvernementaux importants et souligné la nécessité pour le gouvernement fédéral de maintenir le financement prévisible et adéquat aux provinces et aux territoires. Ils ont convenu de se rencontrer en janvier 2012 afin de discuter d'ententes financières concernant les soins de santé.

À la réunion hivernale qui s'est tenue les 16 et 17 janvier 2012 à Victoria, en Colombie-Britannique, les premier ministres ont constitué deux groupes de travail pour développer le leadership des provinces et des territoires dans les secteurs clés. Un groupe de travail sur l'innovation en matière de santé a été formé pour favoriser la collaboration dans les nouvelles approches aux soins de santé. Les premiers ministres ont aussi formé un groupe de travail sur les accords fiscaux afin d'évaluer les changements proposés par le gouvernement fédéral.

La Division des relations nord-américaines a également apporté un soutien à la participation du premier ministre à la réunion le 20 juillet 2011 des premiers ministres et des dirigeants de cinq organismes autochtones nationaux (OAN) à Vancouver, en Colombie-Britannique. Les premiers ministres et les dirigeants des OAN ont discuté de la façon dont tous les gouvernements peuvent mieux collaborer pour améliorer la qualité de vie des peuples autochtones au Canada, en mettant l'accent sur la promotion du développement économique des communautés autochtones, et sur l'amélioration du rendement scolaire et de la participation au marché du travail.

Grâce à sa participation au comité directeur du Conseil de la fédération, le MAI a collaboré avec les ministères des Relations intergouvernementales des provinces et des territoires à la mise en œuvre du plan de travail annuel du Conseil.

Council of Atlantic Premiers

The Department supported the province's participation in the Council of Atlantic Premiers (CAP).

Formed in 2000 and building on three decades of regional cooperation initiatives among the Maritime provinces, CAP's mandate is to advance the economic position of the Atlantic provinces through regional cooperation, improve the cost-effectiveness of public services to Atlantic Canadians and provide a forum for Atlantic premiers to share views on national issues.

Premier Alward hosted the 19th meeting of CAP on May 15-16, 2011 in Sussex, NB. Premiers committed to strengthen Atlantic regional cooperation by advancing common positions on national issues and exploring opportunities to realize direct benefits for citizens of all four provinces. They discussed a number of current issues including energy policy, sustaining health care services, federal transfers, research and development and the shipbuilding industry.

Atlantic Premiers also met in St. John's, NL on December 5, 2011 to discuss federal transfer arrangements. Premiers called on the federal government to take on a more equitable share of funding for health care programs and continued stability in transfer arrangements. They also discussed planned changes to the Employment Insurance Program.

Premiers announced they would undertake a trade mission to Atlanta, Georgia in February 2012.

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique

Le Ministère a continué d'apporter son soutien à la participation de la province au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA).

Créé en 2000 et prenant appui sur les initiatives de coopération régionale entre les provinces maritimes depuis trois décennies, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) a pour mandat de renforcer la compétitivité économique des provinces de l'Atlantique par la coopération régionale, d'améliorer le rapport coûts-efficacité de la prestation des services aux Canadiens de la région de l'Atlantique et de fournir aux premiers ministres une tribune pour échanger des points de vue sur des enjeux nationaux.

Le premier ministre Alward était l'hôte de la 19^e rencontre du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) qui a eu lieu les 15 et 16 mai 2011 à Sussex, au Nouveau-Brunswick. Les premiers ministres se sont engagés à raffermir la coopération régionale en Atlantique en faisant valoir des positions communes sur des enjeux nationaux et en explorant les possibilités d'obtenir des avantages directs pour les citoyens des quatre provinces. Ils ont discuté de questions courantes telles la politique énergétique, le maintien des services de soins de santé, les transferts fédéraux, la recherche et le développement et l'industrie de la construction navale.

Le CPMA s'est également réuni à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, le 5 décembre 2011, pour discuter d'accords de transferts fédéraux. Les premiers ministres ont demandé au gouvernement fédéral d'assumer une part plus équitable du financement de programmes de soins de santé et d'assurer la stabilité continue des accords de transferts. Ils ont également discuté de changements proposés au programme d'assurance-emploi.

Les premiers ministres ont annoncé qu'ils entreprendraient une mission commerciale à Atlanta, en Géorgie, en février 2012.

Council of Atlantic Premiers' Mission to Atlanta, Georgia

The Department of Intergovernmental Affairs worked in collaboration with Business New Brunswick to ensure the organization of the successful Atlantic Premiers' business mission to Atlanta, Georgia on February 5-8, 2012. The mission's objective was to expand business activities between Atlantic Canada and Georgia, with a focus on increasing New Brunswick's exports of goods and services to that region. Premier Alward was joined on the mission by ten business leaders representing seven New Brunswick companies/organizations.

United States Relations

Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG/ECP)

In 2011, the Department of Intergovernmental Affairs coordinated the province's participation in the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers. The annual meeting was held in Halifax, Nova Scotia from July 10-11, where six policy resolutions were adopted in the areas of fiscal management; trade and border crossing; clean energy; environmental challenges and transportation.

Council of State Governments – Eastern Regional Conference (CSG-ERC)

The Department supported a delegation of six New Brunswick legislators who participated in the Council of State Governments-Eastern Regional Conference meeting in Halifax, Nova Scotia from August 7-10, 2011

Mission du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique à Atlanta, en Géorgie

Le ministère des Affaires intergouvernementales a collaboré avec Entreprises Nouveau-Brunswick pour assurer l'organisation de la mission réussie des premiers ministres de l'Atlantique à Atlanta, en Géorgie, du 5 au 8 février 2012. La mission avait pour objectif d'accroître les activités commerciales entre le Canada atlantique et la Géorgie, notamment en augmentant l'exportation de biens et de services du Nouveau-Brunswick. Pendant cette mission, le premier ministre Alward a été accompagné de dix dirigeants d'entreprise représentant sept sociétés et organisations du Nouveau-Brunswick.

Relations avec les États-Unis

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

En 2011, le ministère des Affaires intergouvernementales a coordonné la participation de la province à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Au cours de l'assemblée annuelle qui a eu lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse, les 10 et 11 juillet, six résolutions stratégiques ont été adoptées dans les domaines de la gestion financière, du commerce et des passages frontaliers, des énergies propres, des défis environnementaux et du transport.

Council of State Governments – Eastern Regional Conference (CSG-ERC)

Le Ministère a appuyé six législateurs du Nouveau-Brunswick qui ont participé à la réunion du Council of State Governments-Eastern Regional Conference qui a eu lieu à Halifax, en Nouvelle-Écosse du 7 au 10 août 2011.

Southeastern United States – Canadian Provinces Alliance (SEUS-CP)

The Southeastern United States - Canadian Provinces Alliance (SEUS-CP) is a strategic trade and investment-focused partnership between six southeastern U.S. states (Georgia, South Carolina, North Carolina, Tennessee, Mississippi and Alabama) and seven Canadian provinces (Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Prince Edward Island, New Brunswick, Quebec, Ontario and Manitoba).

The Department of Intergovernmental Affairs worked in collaboration with Business New Brunswick to ensure the organization of the successful SEUS-CP Alliance conference in Fredericton on June 12-14, 2011. Mississippi served as the conference co-host.

The conference included a business program which was co-chaired by Andrea Feunekes, co-CEO of Remsoft from Fredericton, NB, and Stephen Johnston, CEO of SmartSynch, from Jackson, Mississippi.

The conference theme was "innovate – connect – compete" and focused on the promotion of mutually beneficial trade and investment opportunities for participating businesses from the member jurisdiction. 332 delegates were registered for the conference. Ninety-five delegates and anchors registered for the business matchmaking program, with 338 meetings set up over two days. A New Brunswick Innovation Showcase featured 13 NB organizations

Citizen Engagement

Throughout 2011-2012, the Division provided advice and support to several government

Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP)

L'Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP) constitue un partenariat de commerce stratégique axé sur les investissements entre six États du sud-est des États-Unis (Géorgie, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Tennessee, Mississippi et Alabama) et sept provinces canadiennes (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario et Manitoba).

Le ministère des Affaires intergouvernementales a collaboré avec Entreprises Nouveau-Brunswick pour assurer l'organisation de la conférence réussie de l'Alliance SEUS-CP qui s'est tenue à Fredericton du 12 au 14 juin 2011. La conférence a été présentée conjointement avec l'état du Mississippi.

La conférence comprenait un programme d'affaires coprésidé par Andrea Feunekes, coprésidente-directrice générale de Remsoft Inc., de Fredericton, et par Stephen Johnston, président-directeur général de Smart Synch, de Jackson, au Mississippi.

La conférence dont le thème était « Innovation – Partenariats – Concurrence » portait principalement sur la promotion des possibilités d'échange commercial et d'investissement mutuellement avantageuses pour les entreprises participantes de l'administration membre. Un total de 332 délégués étaient inscrits à la conférence. Quatre-vingt-quinze délégués et entreprises d'attache se sont inscrits au programme de jumelage d'entreprises et un total de 338 réunions ont été prévues au cours d'une période de deux jours. Une vitrine de l'innovation a mis en montre 13 organismes du Nouveau-Brunswick.

Engagement des citoyens

En 2011-2012, la direction a offert des conseils et un soutien à plusieurs ministères

departments in the planning, design and implementation of their engagement initiatives.

Through the establishment of an informal network, citizen engagement practices are being shared among departments. The Division continued to foster a culture of engagement throughout government departments and agencies by disseminating information on citizen engagement practices from around the world. A number of tools were also distributed to departments to assist them in developing their understanding of citizen engagement. A guide for practitioners has also been completed to assist those leading engagement activities.

TRADE POLICY

The Trade Policy Division functions as a dedicated unit dealing exclusively with internal and international trade and investment agreements and policies.

The Division also supports the corporate role of the minister representing the Province at the forum of federal, provincial and territorial ministers responsible for international trade policy and on the Committee on Internal Trade (CIT), which oversees the Agreement on Internal Trade (AIT).

MANDATE

The mandate of the Trade Policy Division is to:

- Deal with the system of rules and obligations covered by trade and related agreements, which provide New Brunswick with access to markets beyond its borders;
- work to protect domestic interests and provide advice on trade-related

concernant la planification, la conception et la mise en œuvre de leurs initiatives d'engagement.

Les pratiques d'engagement des citoyens sont échangées entre les ministères au moyen d'un réseau non officiel. La direction a continué d'appuyer une culture de l'engagement au sein des ministères et organismes gouvernementaux, en diffusant de l'information sur les pratiques d'engagement des citoyens de partout dans le monde. Des outils ont aussi été distribués aux ministères afin de les aider à bien comprendre le concept de l'engagement des citoyens. Un guide des praticiens a aussi été finalisé pour aider les personnes responsables des activités d'engagement.

POLITIQUE D'EXPANSION DU COMMERCE

La Division de la politique d'expansion du commerce est une unité spécialisée qui s'occupe uniquement des accords commerciaux et d'investissements internes et internationaux ainsi que des politiques connexes.

La Division appuie également le rôle du ministre qui représente la province au forum des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la politique du commerce international et au Comité sur le commerce intérieur (CCI) s'occupant de la gestion de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

MANDAT

La Division de la politique d'expansion du commerce a le mandat suivant:

- Traiter du système de règles et d'obligations visé par les accords sur le commerce et autres ententes connexes qui offrent au Nouveau-Brunswick l'accès aux marchés à l'extérieur de la province;
- protéger les intérêts de la province et fournir des conseils sur les questions

governance issues;

- represent New Brunswick's interests in the development of national and international trade agreements, focusing on the negotiation, implementation and dispute settlement aspects of these agreements as they relate to trade in goods, services, investment and intellectual property, and to the movement of people;
- provide advice and guidance with respect to trade and related agreements for the provincial government as a whole.

2011-2012 ACCOMPLISHMENTS

Internal Trade

The Premiers of New Brunswick and Manitoba took on a mandate to co-lead on one of the Council of the Federation's (COF) priority activities - enhancing internal trade as a component of strengthening the economic union - in December 2003.

Throughout 2011-2012 the Premiers continued to co-chair the internal trade initiative, keeping the focus on the five-point plan to eliminate trade barriers and increase trade flows in Canada. The Premiers remained focused in the areas of dispute resolution, agriculture, procurement, linkages to international agreements, regulatory reform and labour mobility. The Division ensures that NB's interests are well represented in negotiations on all these sectors and significant progress is being made.

In 2011-2012 IGA continued its implementation and enhancement of the progressive Partnership Agreement on Regulation and the Economy (PARE), a

relatives au commerce;

- représenter le Nouveau-Brunswick dans l'élaboration des accords sur le commerce national et international en mettant l'accent sur la négociation, la mise en œuvre et le règlement des différends pour ces accords sur le commerce des biens et services, sur les investissements, sur la propriété intellectuelle et sur la mobilité des personnes;
- offrir de l'aide et des conseils concernant les accords commerciaux et autres ententes connexes pour l'ensemble du gouvernement provincial.

RÉALISATIONS EN 2011-2012

Commerce intérieur

Les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Manitoba ont accepté, en décembre 2003, de codiriger l'une des activités prioritaires du Conseil de la fédération : l'amélioration du commerce intérieur comme composante de la consolidation de l'union économique.

En 2011-2012, les premiers ministres ont continué de coprésider l'initiative relative au commerce intérieur, mettant l'accent sur le plan en cinq points visant à éliminer les obstacles commerciaux et à accroître les échanges commerciaux au Canada. Ils ont axé leurs efforts sur le règlement des différends, l'agriculture, les marchés publics, les liens avec les ententes internationales, la réforme réglementaire et la mobilité de la main-d'œuvre. La Division s'assure que les intérêts du Nouveau-Brunswick sont bien représentés durant les négociations dans tous ces secteurs et que des progrès importants sont faits.

En 2011-2012, le MAI a poursuivi la mise en œuvre et l'amélioration de l'*Entente de partenariat sur l'économie et la réglementation* (EPÉR), une entente bilatérale avec la

bilateral agreement with Nova Scotia which has led the national discussions on regulatory reform.

PARE is intended to improve efficiency by reducing the time and effort involved in conforming to, and complying with, regulations that differ between the two provinces.

The first PARE Annual Report was released on August 3, 2010. The Report demonstrates the commitment of both Parties to the PARE initiative and to keeping New Brunswick and Nova Scotia stakeholders and interested persons informed of the joint accomplishments made during the past year.

International Trade

In 2011, New Brunswick firms exported \$14.9 billion worth of goods internationally, up significantly from \$12.7 billion in 2010. In 2011, 84% (\$12.5 billion) of NB exports were destined for the US.

New Brunswick imported \$13.7 billion worth of goods in 2011, 61% of which (\$6.5 billion) was crude oil. In 2011 the United States was NB's number one source of imports at 21% (\$2.8 billion). Saudi Arabia was our number two source of imports (19% or \$2.6 billion worth). Norway, another major source of crude petroleum oil, was third at \$2.1 billion worth of imports or 15%.

New Brunswick acknowledges the federal government's jurisdiction over Canada's international affairs, treaty ratification, and trade policy. It also recognizes that New Brunswick's success in the global community is inherently tied to Canada's success on the international stage.

Nouvelle-Écosse qui a servi à mener les discussions nationales sur la réforme réglementaire.

L'EPÉR vise à accroître l'efficacité en réduisant le temps et les efforts requis pour assurer la conformité aux règlements qui diffèrent dans les deux provinces.

Le premier rapport annuel de l'EPÉR a été rendu public le 3 août 2010. Il témoigne de l'engagement des deux parties envers l'entente et de la détermination à renseigner les parties prenantes et les personnes intéressées du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse sur les réalisations conjointes au cours de la dernière année.

Commerce international

En 2011, la valeur des biens exportés par les entreprises du Nouveau-Brunswick à l'échelle internationale était de 14,9 milliards de dollars, une hausse importante par rapport à 12,7 milliards de dollars en 2010. En 2011, 84 % (12,5 milliards de dollars) des exportations du Nouveau-Brunswick étaient destinées aux marchés américains.

Le Nouveau-Brunswick a importé 13,7 milliards de dollars de marchandises en 2011, dont 61 % (6,5 milliards de dollars) en pétrole brut. Les États-Unis représentaient en 2011 la première source d'importation de la province avec 21 % (2,8 milliards de dollars). L'Arabie saoudite venait au deuxième rang des importations avec 19 % (2,6 milliards de dollars). La Norvège, autre source importante de pétrole brut, se situait au troisième rang avec 15 %, soit 2,1 milliards de dollars.

Le Nouveau-Brunswick reconnaît la compétence fédérale en ce qui a trait aux affaires internationales, à la ratification des traités et aux politiques commerciales. La province reconnaît également que la réussite du Nouveau-Brunswick dans l'économie mondiale est intrinsèquement liée au succès du Canada sur la scène internationale.

Via quarterly meetings of federal, provincial and territorial officials responsible for international trade policy, IGA represented the views of New Brunswick stakeholders to the Chief negotiators for Canada on various international trade and investment agreements, including : the World Trade Organization (WTO); the WTO Government Procurement Agreement (GPA); the North American Free Trade Agreement (NAFTA); the Canada-central American Four (CA4); the Canada-Korea, Canada-Jordan, Canada-Honduras, and Canada-Japan Free Trade Agreement negotiations; as well as the Canada-India Comprehensive Economic Partnership Agreement (CEPA) and consultations on an enhanced economic relationship with the Peoples Republic of China.

Canada-European Union Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA)

Throughout 2011-12 New Brunswick continued to participate in the negotiation of a modern economic partnership between Canada and the European Union.

Since the initiative was launched in May 2009, officials participated in nine rounds of negotiations, with the final formal round held in October of 2011. Delegates from the Province of New Brunswick participated in the following talks: Cross-border trade in services; Mutual recognition of qualifications; Investment; Government procurement; Monopolies and state enterprises; Technical barriers to trade; Regulatory cooperation; Labour; and Environment.

In addition to receiving input on the potential for the CETA from across a range of NB government departments, IGA officials have consulted with and continue to consult with a

Lors des rencontres trimestrielles des représentants officiels des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux chargés des politiques commerciales internationales, le MAI a fait état aux négociateurs principaux du Canada des opinions des parties prenantes du Nouveau-Brunswick sur divers accords commerciaux internationaux et accords internationaux sur les investissements, dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les négociations entourant les accords de libre-échange Canada-Groupe des quatre de l'Amérique centrale (CA4), Canada-Corée, Canada-Jordanie, Canada-Honduras et Canada-Japon, l'Accord de partenariat économique global Canada-Inde (CEPA), de même que les consultations visant une amélioration de la relation économique avec la République populaire de Chine.

Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)

Tout au long de l'exercice 2011-2012, le Nouveau-Brunswick a participé aux pourparlers visant à établir un partenariat économique moderne entre le Canada et l'Union européenne.

Depuis le lancement de l'initiative en mai 2009, les représentants ont pris part à neuf rondes de négociations. La ronde finale a eu lieu en octobre 2011. Les délégués du Nouveau-Brunswick ont participé aux pourparlers suivants : commerce transfrontalier des services; reconnaissance mutuelle des compétences; investissements; marchés publics; monopoles et entreprises d'État; obstacles techniques au commerce; coopération en matière de réglementation; travail et environnement.

En plus de recueillir les commentaires de divers ministères du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur un AECG potentiel, les représentants du MAI ont consulté et

wide range of stakeholders, including: individual private sector stakeholders; other government entities, i.e. Crown Corporations, municipalities, universities, etc.; Associations representing Engineers, Architects, Consulting Engineers, Construction sectors; the NB Fisheries Roundtable; and the NB Dairy Industry Association. IGA officials have also met with representatives of the local chapter of National Farmers Union, CUPE and NB Federation of Labour to discuss their concerns with respect to this trade agreement.

continuent de consulter diverses parties prenantes notamment: intervenants du secteur privé; autres entités publiques telles les sociétés de la Couronne, les municipalités, les universités, etc.; associations représentant les ingénieurs, les architectes, les ingénieurs-conseils et les secteurs de la construction; Table ronde du Nouveau-Brunswick sur les pêches et Association de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick. Les représentants du MAI ont aussi rencontré des représentants de la section locale du Syndicat national des cultivateurs, du SCFP et de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick pour discuter de leurs préoccupations concernant cet accord commercial.

Free Trade Agreements

The World Trade Organization (WTO) remains the cornerstone of Canadian trade policy. The predictability and rights afforded by rules-based trade agreements, like those of the WTO, are important to export-dependent provinces like New Brunswick.

Accords de libre-échange

L'Organisation mondiale du commerce demeure la pierre angulaire des politiques commerciales canadiennes. La prévisibilité et les droits reconnus par les accords commerciaux fondés sur les règles, comme ceux de l'Organisation mondiale du commerce, sont importants pour les provinces comme le Nouveau-Brunswick qui dépendent des exportations.

In December of 2011 negotiations to modernize the World Trade Organization's Agreement on Government Procurement (GPA) and to expand market access opportunities for the 15 parties to the agreement, including the Provinces and Territories of Canada, were concluded. The Government Procurement Agreement provides Canadian suppliers with guaranteed, non-discriminatory access to opportunities in the government procurement markets of other parties.

Des négociations ont abouti en décembre 2011 en vue de moderniser l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce et de développer l'accès aux marchés pour les 15 parties à l'entente, dont les provinces et territoires du Canada. L'Accord sur les marchés publics offre aux fournisseurs canadiens un accès garanti et non discriminatoire aux possibilités sur les marchés publics d'autres parties.

Softwood Lumber Agreement

The Softwood Lumber Agreement (SLA) between the Governments of Canada and the United States went into effect on October 12, 2006. As of that date, all softwood lumber products of Atlantic origin enter the U.S. duty

Accord sur le bois d'œuvre

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux (ABR) entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique est entré en vigueur le 12 octobre 2006. À partir de cette date, tous les produits de bois

free.

The Softwood Lumber Agreement assured Canada peace in the softwood sector until 2013. Atlantic Canada is excluded from the "export measures" only, not the SLA overall and officials continue to monitor the situation closely as NB could potentially be subject to disputes or to new trade action by the U.S. industry should the SLA be terminated.

During 2011-2012, New Brunswick supported the Atlantic industry's position lobbying with them for the extension of the agreement for a further two years. On April 20, 2012 the Agreement to Extend the Softwood Lumber Agreement to October 2015 was ratified by Canada and the United States and is now in force.

INTERNATIONAL RELATIONS AND MULTILATERAL FRANCOPHONIE MANDATE

The mandate of the International Relations and Francophonie Division is to:

- Maximize New Brunswick's benefits from membership in the International Organization of the Francophonie (OIF) and the Ministerial Conference on the Canadian Francophonie (MCCF);
- maintain a solid relationship with the Government of Canada and the member governments of the OIF in order to promote New Brunswick's advantages and expertise;
- coordinate and assure maximum economic, social and cultural benefits for New Brunswick's participation in international organizations;

d'œuvre provenant de l'Atlantique entraient aux États-Unis exempts de droits de douane.

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux assurait au Canada de tranquillité dans le secteur du bois d'œuvre jusqu'en 2013. Le Canada atlantique est exclu des « mesures d'exportation » uniquement et non de l'ABR dans son ensemble et les hauts fonctionnaires continuent de suivre l'évolution de la situation, car le Nouveau-Brunswick pourrait être touché par des conflits ou des mesures commerciales de l'industrie américaine si l'ABR venait à prendre fin.

En 2011-2012 le Nouveau-Brunswick a appuyé la position de l'industrie de l'Atlantique appuyé la position de l'industrie du bois d'œuvre de l'Atlantique en faisant pression avec ses membres pour que la durée de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux soit prolongée de deux ans.

RELATIONS INTERNATIONALES ET LA FRANCOPHONIE MULTILATÉRALE MANDAT

La Division des relations internationales et la francophonie a le mandat suivant:

- Maximiser les avantages pour le Nouveau-Brunswick d'être membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de la Conférence des ministres de la Francophonie canadienne (CMFC);
- entretenir des relations solides avec le gouvernement du Canada et les gouvernements membres de l'OIF afin de promouvoir les avantages et expertises du Nouveau-Brunswick;
- coordonner la participation du Nouveau-Brunswick aux organismes internationaux et voir à ce que la province en tire le plus grand avantage économique, social et culturel possible;

- coordinate the implementation of New Brunswick's International Strategy;
 - encourage consultation and collaboration with Acadian and Francophone community organizations to contribute to their development and growth;
 - coordinate and manage the negotiations and implementation of federal-provincial agreements relative to official languages so as to promote and protect the Province's economic, social and cultural objectives;
 - coordinate government action on official languages;
 - coordinate diplomatic visits and advise departments, agencies and the public on all matters of protocol;
 - manage all aspects of the Order of New Brunswick program.
- coordonner la mise en œuvre de la Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick;
 - favoriser la concertation et la collaboration avec les organismes communautaires acadiens et francophones afin de contribuer à leur développement et épanouissement;
 - coordonner et gérer la négociation et la mise en œuvre d'ententes fédérales-provinciales relatives aux langues officielles de manière à favoriser et protéger les objectifs économiques, sociaux et culturels du Nouveau-Brunswick;
 - coordonner l'action du gouvernement en matière de langues officielles;
 - coordonner les visites de diplomates et conseiller les ministères, les organismes et le public sur toutes questions de protocole;
 - administrer tous les aspects du programme de l'Ordre du Nouveau-Brunswick.

2011-2012 ACCOMPLISHMENTS

Canadian Francophonie

Ministerial Conference on the Canadian Francophonie

On June 15 and 16, 2011, the Minister responsible for the Francophonie hosted the sixteenth Ministerial Conference on the Canadian Francophonie (MCCF), which was held in Moncton.

At the conference, the federal, provincial, and territorial ministers agreed, among other things, to continue their efforts to promote Francophone immigration. The members of the MCCF also announced that an independent steering committee has been set up to organize the Forum pancanadien sur le

RÉALISATIONS EN 2011-2012

Francophonie canadienne

Conférence ministérielle sur la Francophonie canadienne

Les 15 et 16 juin 2011, le ministre responsable de la Francophonie était l'hôte de la seizième Conférence ministérielle sur la Francophonie canadienne (CMFC) qui se déroulait à Moncton.

À cette conférence, le ministre fédéral et les ministres provinciaux et territoriaux se sont, entre autres entendus pour poursuivre leurs efforts de collaboration en matière d'immigration francophone. Les membres de la CMFC ont également confirmé la création d'un comité directeur indépendant pour

développement économique en francophonie canadienne (Canada-wide forum on economic development in the Canadian francophonie).

As the only officially bilingual province, New Brunswick plays a leadership role in the Conference. The Province is also managing the agreement between the Government of Canada and the provincial and territorial governments.

New Brunswick-Quebec Cooperation Agreement

In 2011-2012, the action plan under the New Brunswick-Quebec Agreement for Cooperation and Exchange in Relation to the Francophonie continued to focus on education, culture and economy.

In post-secondary education, the Quebec/New Brunswick University Cooperation Program enabled nine researchers from New Brunswick universities to conduct joint projects in partnership with researchers at Quebec institutions. The "Programme d'échanges d'auteurs" (Author Exchange Program) between the two provinces enabled a francophone author from Quebec to tour schools in New Brunswick, and a francophone author from New Brunswick to visit schools in Quebec.

Twenty-nine cultural initiatives were supported under the Agreement for Cooperation and Exchange.

New Brunswick-Manitoba Cooperation Agreement

Under the New Brunswick-Manitoba Cooperation Agreement, three partnership projects on the Francophonie were carried out in 2011-2012 in the culture and youth sectors.

l'organisation du Forum pancanadien sur le développement économique en francophonie canadienne.

En tant que seule province officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick joue un rôle de chef de file à la conférence. La province du Nouveau-Brunswick est d'ailleurs le gestionnaire de l'entente entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Entente de coopération Nouveau-Brunswick-Québec

En 2011-2012, le plan d'action de l'Accord de coopération et d'échanges entre le Québec et le Nouveau-Brunswick en matière de Francophonie a continué de privilégier les domaines de l'éducation, la culture et de l'économie.

Dans le domaine de l'éducation postsecondaire, le Programme de coopération universitaire a permis à 9 chercheurs des universités du Nouveau-Brunswick de mener conjointement des projets de partenariats avec des chercheurs des institutions du Québec. Le *Programme d'échanges d'auteurs* entre les deux provinces a permis à 1 auteur francophone du Nouveau-Brunswick à se rendre en tournée dans les écoles du Québec, et à 1 auteur francophone du Québec à se rendre en tournée dans les écoles du Nouveau-Brunswick.

Dans le domaine de la culture, 29 initiatives ont été appuyées en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges.

Entente de collaboration Nouveau-Brunswick-Manitoba

En vertu de l'Entente de collaboration Nouveau-Brunswick / Manitoba, 3 projets de partenariats en matière de francophonie se sont réalisés en 2011-2012 dans le secteur de la culture et dans le secteur jeunesse.

Official Languages

Government's Plan on Official Languages

In 2011-2012, the Department of Intergovernmental Affairs finalized the government plan to implement the Official Languages Act. The plan shows the government's commitment to official bilingualism; it is designed to help the government meet its legal obligations regarding the official languages.

The Government Plan on Official Languages was approved and released to the public service in October 2011. The Plan was also the subject of a statement in the Legislature in December 2011.

During the year, the Department helped the designated departments and agencies develop their biennial action plans.

The Department also gave presentations to the unions representing Part 1 public service employees, departmental official languages coordinators, and the Human Resources Forum.

As a follow-up to the strategic measures set out in the Plan, a systematic evaluation system has been developed that clearly identifies targets, and sets performance criteria and evaluation conditions and tools. This evaluation mechanism enables us to carefully monitor the development of the departmental action plans arising from the Plan, note their progress, and adjust them as needed.

Review of the Official Languages Act

Near the end of December 2012, a review of the *Official Languages Act* was undertaken in accordance with the provisions of the Act. In June 2011, the Legislative Assembly's Select

Langues officielles

Plan gouvernemental sur les langues officielles

En 2011-2012, le ministère des Affaires intergouvernementales a finalisé le plan de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*. Le plan témoigne de l'engagement du gouvernement envers le bilinguisme officiel; il vise à aider le gouvernement à s'acquitter de ses obligations juridiques en matière de langues officielles.

Le *Plan du gouvernement sur les langues officielles* a été approuvé et dévoilé aux membres de la fonction publique en octobre 2011. Le Plan a également fait l'objet d'une déclaration à l'Assemblée législative en décembre 2011.

Durant l'année, le ministère a appuyé les ministères et agences visés dans le développement de leurs plans d'action biennaux.

Le ministère a également fait des présentations aux syndicats représentant les membres de la Partie 1 de la fonction publique, aux coordonnateurs de langues officielles ministériels et au forum des Ressources humaines.

Comme suivi aux mesures stratégiques prévues au Plan, un mécanisme d'évaluation systématique a été développé qui identifie clairement les cibles, fixe les critères de performance et les modalités et outils d'évaluation. Ce mécanisme d'évaluation permettra de suivre de près l'évolution des plans d'action ministériels découlant du Plan, de constater leur progression et de les ajuster, au besoin.

Révision de la Loi sur les langues officielles

Un processus de révision de la *Loi sur les langues officielles* fut entamé avant la fin décembre 2012, en conformité avec les dispositions de la Loi. Un Comité spécial de

Committee on the Revision of the *Official Languages Act* was established and began its work during the year.

The Legislative Assembly's Select Committee on the Revision of the *Official Languages Act* was supported throughout the year by an interdepartmental working group established by regulation. The Department of Intergovernmental Affairs carried out the tasks of the working group.

Intergovernmental Agreements on Official Languages

Under the Canada-New Brunswick Agreement on the Provision of French-Language Services, renewed in 2009-2010, the province received a total of \$1.8 million in 2011-2012. New Brunswick also concluded an agreement with the Government of Canada to carry out a special project under Culture; that agreement provided \$200,000.

With respect to education, New Brunswick signed a four-year agreement in 2009-2010, the Canada-New Brunswick Agreement on French First-Language Education and French Second-Language Instruction, through which it received \$21,702,692 from the federal government in 2011-2012.

The agreement also provided for agreements with the Government of Canada to undertake some complementary projects. The Collège communautaire du Nouveau-Brunswick received \$175,000 for the Consortium national - *Ressources pédagogiques en français* project, \$55,500 for the *Valorisation des métiers non traditionnels auprès des jeunes francophones* project, \$42,500 for the *Mise à niveau du programme de formation des contremaîtres en français* project, and \$54,000 for the *Formation en français répondant aux nouveaux besoins du marché du travail* project. The Université de Moncton received \$100,000 for the *Formation en français des comptables agréés* project, \$135,000 for the

l'Assemblée législative sur la révision de la Loi a été établi en juin 2011 et a entamé ses travaux durant l'année.

Le Comité spécial de l'Assemblée sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* a été appuyé durant l'année par un Groupe de travail interministériel établi par règlement. Le ministère des Affaires intergouvernementales a mené les travaux de ce Groupe de travail.

Ententes intergouvernementales en matière de langues officielles

Dans le cadre de l'*Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative à la prestation des services en français* renouvelée en 2009-2010, la province a reçu un montant total de 1,8 \$ millions en 2011-2012. Le Nouveau-Brunswick a également conclu une entente avec le gouvernement du Canada pour la réalisation d'un projet spécial en Culture qui lui a permis de recevoir un montant de 200 000 \$.

En ce qui a trait à l'éducation, le Nouveau-Brunswick a également signé une nouvelle entente de quatre ans en 2009-2010, l'*Entente Canada – Nouveau-Brunswick relative à l'enseignement en français langue première et à l'enseignement du français langue seconde*, qui lui a permis de recevoir un montant de 21 702 692 \$ en 2011-2012 du gouvernement fédéral.

Cette entente a aussi permis la conclusion d'ententes avec le gouvernement du Canada pour la réalisation de projets complémentaires. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick a reçu 175 000 \$ pour le projet *Consortium national – Ressources pédagogiques en français*, 55 500 \$ pour le projet *Valorisation des métiers non traditionnels auprès des jeunes francophones*, 42 500 \$ pour le projet *Mise à niveau du programme de formation des contremaîtres en français* et 54 000 \$ pour le projet *Formation en français répondant aux nouveaux besoins du marché du travail*. Pour sa part, l'université de Moncton a reçu 100 000 \$ pour le projet *Formation en français des comptables agréés*,

Formation en ligne des enseignants ressources project, and \$172,000 for the *Baccalauréat appliqué en technologie en gestion* project.

International Francophonie

New Brunswick continued to work with the International Organization of the Francophonie (OIF), by participating in the Commission de coopération et de programmation (CCP) and the Commission administrative et financière (CAF), thus ensuring that the province's interests would be reflected.

This year, the Province also took part in the work of the Commission économique (economic committee), the Commission politique (policy committee), and the Groupe de travail sur le français dans la vie internationale (working group on French in international life), thus making the Province's contribution more effective in the work of the Permanent Council of the Francophonie's committees and working groups.

The province is targeting its action in the Francophonie in four sectors: economy, youth; education and vocational and technical training; and information technology for learning.

In addition, the Department organized and chaired four meetings of the Comité stratégique en Francophonie internationale.

International Francophonie Day

With its objective of making New Brunswickers aware of the international Francophonie, the Department celebrated cultural diversity in the context of the International Francophonie Day. The celebrations took place in Dieppe and Moncton on March 20. For the occasion, the Government of Canada announced improvements to the agreement on Canada's financial contribution, and to New Brunswick's participation and follow-up with respect to the proceedings of the Francophonie. The

135 000 \$ pour le projet *Formation en ligne des enseignants ressources* et 172 000 \$ pour le projet *Baccalauréat appliqué en technologie en gestion*.

Francophonie internationale

Le Nouveau-Brunswick a poursuivi sa collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), notamment en participant aux travaux de la Commission de coopération et de programmation (CCP) ainsi que de la Commission administrative et financière (CAF), s'assurant ainsi que les intérêts de la province y soient reflétés.

Cette année, le Nouveau-Brunswick a également participé aux travaux de la Commission économique, de la Commission politique et du Groupe de travail sur le français dans la vie internationale, contribuant ainsi à une participation plus effective de la province aux travaux des commissions et des groupes de travail du Conseil Permanent de la Francophonie.

La province cible son action en Francophonie dans des domaines stratégiques : l'économie, la jeunesse; l'éducation et la formation professionnelle et technique ainsi que les technologies de l'information et des communications au profit des apprentissages.

De plus, le ministère a organisé et assuré la présidence de quatre réunions du Comité stratégique en Francophonie internationale.

Journée internationale de la Francophonie

Dans son objectif de sensibiliser le public néo-brunswickois à la Francophonie internationale, le ministère a célébré la diversité culturelle dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la Francophonie. Les célébrations de la journée du 20 mars se sont déroulées dans les municipalités de Dieppe et de Moncton. Pour l'occasion, le gouvernement du Canada a annoncé la bonification de l'entente sur la contribution financière du Canada à la participation et au suivi du

Government of Canada will now contribute \$750,000 annually, an increase of \$250,000.

International Relations

International Youth Mobility

In an effort to increase the ability of New Brunswick's youth to become involved internationally and to provide them with a rewarding experience in Europe as part of their university program, cooperation between the French Community of Belgium and New Brunswick continued with the granting of three bursaries for summer French literature and language upgrading courses at the Université Libre de Bruxelles for three candidates from New Brunswick.

Cooperation Agreement with the Département du Nord en France

Cooperation between New Brunswick and the Département du Nord continued in the areas of youth, the economy, culture, social action, the environment, and tourism.

There have been exchanges of practicum students between two regions: a young New Brunswicker did a practicum in the field of education at the Maison de l'Enfance et de la Famille in Lille from May to July, 2011. At the same time, a young person from the Département du Nord did a practicum in the field of international trade at Enterprise Peninsula in Tracadie-Sheila.

The New Brunswick Department of Social Development participated in the *Mieux vieillir en Europe* conference organized by the Département du Nord in Lille in June 2011 as part of a project on sharing expertise on the supervision and effective care of seniors.

Nouveau-Brunswick aux instances de la Francophonie. Le gouvernement du Canada versera dorénavant 750 000 \$ Can annuellement, une augmentation de l'ordre de 250 000 \$.

Relations internationales

Mobilité internationale de la Jeunesse

Dans le but de renforcer les capacités des jeunes du N-B sur la scène internationale, et de leur permettre une expérience enrichissante en sol européen dans le cadre de leur curriculum universitaire, la collaboration entre la Communauté française de Belgique et le Nouveau-Brunswick s'est poursuivie avec l'octroi de trois bourses pour les cours d'été de perfectionnement en langue et littérature françaises à l'Université Libre de Bruxelles à trois candidats présentés par la province.

Entente de coopération avec le Département du Nord en France

Le Nouveau-Brunswick et le Département du Nord ont poursuivi leur collaboration dans les domaines prioritaires, soit la jeunesse, l'économie, la culture, l'action sociale, l'environnement et le tourisme.

Des échanges de stagiaires ont eu lieu entre les deux régions : une jeune du Nouveau-Brunswick a effectué un stage dans le domaine de l'éducation, à la Maison de l'Enfance et de la Famille à Lille de mai à juillet 2011. Tandis que dans la même période un jeune du Département du Nord a effectué un stage dans le domaine du Commerce international auprès d'Entreprise Péninsule à Tracadie.

Le ministère du Développement social du Nouveau-Brunswick a participé au colloque « Mieux vieillir en Europe » organisé à Lille en juin 2011 par le Département du Nord dans le cadre d'un projet d'échange d'expertise sur l'encadrement et les soins efficaces aux personnes âgées.

Cooperation Agreement with the Département de la Vienne en France

New Brunswick and the Département de la Vienne continued to work together within their cooperation agreement, which focuses on education and training, the economy, information technologies, culture, tourism, and the environment.

Thirteen bursaries were granted to students from the Université de Moncton, the University of New Brunswick's Saint John campus, to continue their education or do internships at the Université de Poitiers, as well as at the École supérieure de commerce et de management.

Acadian New Brunswick was the guest of honour at the Foirexpo de Poitiers 2011. It was an opportunity to highlight New Brunswick, and more specifically, its tourist attractions, its artistic talent, its expertise in the field of education, and its products.

Normandy

New Brunswick supported the participation of three Acadian artists at the Semaine acadienne in Saint-Aubin-sur-Mer held in August 2011

In cooperation with the Conseil général du Calvados, there were exchanges of trainees between both regions. Three young people from New Brunswick did practicums in Calvados (one with the organizers of the Semaine acadienne de Saint-Aubin-sur-Mer, one with storyteller François Epiard from the company Le Parchemin, and one at the Paléospace museum in Villers-sur-Mer).

Three young people from the Département du Calvados did practicums in New Brunswick (one practicum in Web marketing, another in networking with the Cognitos company in Edmundston, and one with the Association des juristes d'expression française du

Entente de coopération avec le Département de la Vienne en France

Le Nouveau-Brunswick et le Département de la Vienne ont poursuivi leur collaboration dans le cadre de l'entente de coopération dont les domaines prioritaires sont l'éducation et la formation, l'économie, les technologies de l'information, la culture, le tourisme et l'environnement

Des échanges étudiants ont eu lieu entre les deux régions. Treize bourses ont été octroyées à des étudiant-e-s de l'Université de Moncton, du campus de Saint John d'UNB pour des semestres d'études à l'Université de Poitiers, l'École supérieure de commerce et de management de Poitiers.

L'Acadie du Nouveau-Brunswick était l'invitée d'honneur à la Foirexpo de Poitiers 2011. Ce fut une occasion pour mettre en valeur le Nouveau-Brunswick, ses attraits touristiques, son talent artistique, son savoir-faire dans le domaine de l'éducation et les produits du Nouveau-Brunswick.

Normandie

Le Nouveau-Brunswick a appuyé la participation de trois artistes acadiens à la Semaine acadienne de Saint-Aubin-sur-Mer qui a eu lieu en août 2011.

En collaboration avec le Conseil général du Calvados, des échanges de stagiaires ont eu lieu entre les deux régions. Trois jeunes du Nouveau-Brunswick ont effectué des stages au Calvados (un avec les organisateurs de la Semaine acadienne de Saint-Aubin-sur-Mer, un avec le conteur François Epiard de la Compagnie le parchemin et un au Paléospace à Villers-sur-Mer).

Trois jeunes du Département du Calvados ont effectué des stages au Nouveau-Brunswick (un stage en Web marketing et un stage en réseautique auprès de l'entreprise Cognitos à Edmundston ainsi qu'un stage auprès de l'Association des juristes d'expression

Nouveau-Brunswick).

Brittany

In August 2011, New Brunswick participated in the 41st Festival Interceltique de Lorient, using the event as a lever for promoting the province's potential in France, namely the fishing, tourism, immigration, and postsecondary education sectors.

Exchanges between the Université de Moncton, the University of New Brunswick's Saint John campus, and the Université de Bretagne Sud enabled a number of young people to participate in an international mobility experience while enriching their academic training.

Saint-Pierre and Miquelon

The 13th session of the France-Canada Joint Regional Cooperation Commission between Saint-Pierre and Miquelon and Canada's Atlantic Provinces was held in Saint-Pierre and Miquelon in November 2011. Chaired by the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) and the Prefect of Saint-Pierre and Miquelon, the delegates pursued their cooperation in areas of interest such as trade, aquaculture, agriculture, environment, security, health, social development, culture, and education.

Agreement between the Maritime Provinces and the State of Louisiana

In October 2011, New Brunswick participated in the Great Acadian Awakening cultural event hosted by the state of Louisiana to commemorate Cajun history and culture.

Network development on the international scene

New Brunswick is trying to maximize its interactions at the international level by staying open to establishing mutually beneficial collaborations with new foreign partners.

française du Nouveau-Brunswick).

Bretagne

Le Nouveau-Brunswick a participé à la 41^e édition du Festival Interceltique de Lorient en août 2011, se servant de l'évènement comme levier pour la promotion du potentiel de la province en France, notamment les secteurs de la pêche, du tourisme, de l'immigration et de l'éducation postsecondaire.

Des échanges universitaires entre l'Université de Moncton, le campus de Saint John de l'University of New Brunswick et l'Université de Bretagne Sud ont permis à plusieurs jeunes de profiter d'une expérience de mobilité internationale tout en enrichissant leur formation académique.

Saint-Pierre et Miquelon

Le Nouveau-Brunswick a participé à la 13e Commission mixte de coopération régionale Canada-France entre Saint-Pierre et Miquelon et les provinces atlantiques canadiennes qui s'est tenue à Saint-Pierre et Miquelon au mois de novembre 2011. Sous la présidence de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) et du préfet de Saint-Pierre et Miquelon, les délégués ont poursuivi leur travail de collaboration dans les secteurs d'intérêt tels que le commerce, l'aquaculture, l'agriculture, l'environnement, la sécurité, la santé, le développement social, la culture et l'éducation.

Entente entre les provinces maritimes et l'État de la Louisiane

En octobre 2011, le Nouveau-Brunswick a participé à l'évènement culturel « Grand réveil acadien » organisé par l'État de la Louisiane pour commémorer l'histoire et la culture cajun.

Développement de réseaux sur la scène internationale

Le Nouveau-Brunswick essaie de maximiser ses interactions sur la scène internationale en restant ouvert à l'établissement de collaborations mutuellement bénéfiques avec

In September 2011, Benin's Foreign Affairs Minister conducted a mission to New Brunswick in order to explore the opportunities for exchanges in the sectors of post-secondary education and skills training, agri-business, and forestry. In November 2011, ambassadors from Francophone countries represented in Canada also conducted an exploratory mission to New Brunswick.

Protocol

The Office of Protocol is responsible for managing official visits to the province by dignitaries and members of the diplomatic community. The objective of any visit itinerary is to promote New Brunswick's image nationally, internationally and to build upon existing relationships or partnerships and to explore other potential economic or cultural opportunities.

In 2011-2012 the Office of Protocol coordinated official visits to the province by the following:

Ambassador of Israel
Ambassador of Costa Rica
Ambassador of the European Union
Ambassador of Azerbaijan
Ambassador of Japan
Ambassador of Belgium
Ambassador of Croatia
Consul General of the United States of America
Consul General of India
Consul General of China
Consul General of the United Kingdom and Northern Ireland

In preparation of the visit of Their Royal Highnesses, The Prince of Wales and The Duchess of Cornwall, the Chief of Protocol chaired an interdepartmental team that was responsible for the coordination of the New Brunswick portion of the Royal Tour.

The Office of Protocol provided logistical

de nouveaux partenaires étrangers.

Le ministre des affaires étrangères du Bénin a effectué une mission au Nouveau-Brunswick en septembre 2011 afin d'explorer les possibilités d'échanges dans les secteurs de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle, de l'agro-industrie et du bois. Les ambassadeurs des pays francophones représentés au Canada ont également effectué une mission exploratoire au Nouveau-Brunswick en novembre 2011.

Protocole

Le Bureau du protocole organise les visites officielles au Nouveau-Brunswick de dignitaires et de membres de la communauté diplomatique. L'itinéraire des visites est établi dans le but de promouvoir l'image du Nouveau-Brunswick à l'échelle nationale et internationale, de s'inspirer des relations ou des partenariats déjà créés et d'explorer d'autres possibilités économiques et culturelles.

En 2011-2012, le Bureau du protocole a coordonné les visites officielles suivantes :

Ambassadeur d'Israël
Ambassadeur du Costa Rica
Ambassadeur de l'Union Européenne
Ambassadeur de l'Azerbaïjan
Ambassadeur du Japon
Ambassadeur de la Belgique
Ambassadeur de la Croatie
Consul général des États-Unis d'Amérique

Consul général de l'Inde
Consul général de la Chine
Consul général du Royaume Uni et de l'Irlande du Nord

En préparation pour la visite de Leurs Altesses Royales, le prince de Galles et la duchesse de Cornouailles, le chef du protocole a dirigé une équipe interministérielle chargée de la coordination de la Tournée royale au Nouveau-Brunswick.

Le Bureau du protocole a fourni un soutien

support for the South Eastern United States and Canadian Provinces Alliance (SEUS CA) which was held in Fredericton, June 12-14.

The Chief of Protocol was invited by the Minister of Canadian Heritage to become a member of the Diamond Jubilee Advisory Council, which provided advice to the Minister on matters related to the national celebration of Her Majesty Queen Elizabeth the II's Diamond Jubilee.

The Order of New Brunswick

The Office of Protocol manages the Order of New Brunswick Program. It is the highest provincial honour awarded annually to no more than 10 New Brunswickers who are nominated by their peers and selected by an advisory council. Recipients are selected on the basis of demonstrated excellence and achievement and having made exceptional contributions to the social, cultural or economic well-being to the Province.

In 2011 the following individuals were invested with the Order :

- Sir William Maxwell Aitken, Bt, PC, Lord Beaverbrook (Posthumously)
- Mrs. Marjorie Cockburn, O.N.B., Fredericton
- Mr. Patrick Dolan Darrah, O.N.B., Saint John
- Mr. Robert Frenette, O.N.B. , Woodstock
- Dr. Stay Paul Handa, O.N.B., Saint John
- Mr. Jacques Laforge, O.N.B., DSL de St-André
- Mr. Gilmond Larocque,O.N.B., Lamèque
- Mr. Léo-Paul Pinet, O.N.B., Caraquet
- Mrs. Jessica Ryan, O.N.B., Bathurst
- Mr. Donald Savoie, O.C., O.N.B., Moncton

logistique relativement à la conférence de l'Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP) qui s'est tenue à Fredericton du 12 au 14 juin.

Le chef du protocole a été invité par le ministre du Patrimoine canadien à siéger au conseil consultatif sur le Jubilé de diamant chargé de lui fournir des conseils concernant les questions ayant trait à la célébration nationale du Jubilé de diamant de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Ordre du Nouveau-Brunswick

Le Bureau du protocole est chargé de la gestion du programme de l'Ordre du Nouveau-Brunswick. C'est la plus haute distinction honorifique de la province remise chaque année à dix Néo-Brunswickois nommés par leurs pairs et choisis par un conseil consultatif. Les récipiendaires sont sélectionnés selon les critères qu'ils ont fait preuve d'excellence, qu'ils ont accompli des réalisations peu communes et qu'ils ont contribué de façon exceptionnelle au mieux-être de la province sur le plan social, culturel ou économique.

En 2011 les personnes suivantes ont été décorées de l'Ordre du Nouveau-Brunswick :

- Sir William Maxwell Aitken, C.P., Lord Beaverbrook (posthume)
- Mme Marjorie Cockburn, O.N.B., Fredericton
- M. Patrick Dolan Darrah, O.N.B., Saint John
- M. Robert Frenette, O.N.B. , Woodstock
- Dr. Stay Paul Handa, O.N.B., Saint John
- M. Jacques Laforge, O.N.B., DSL de St-André
- M. Gilmond Larocque,O.N.B., Lamèque
- M. Léo-Paul Pinet, O.N.B., Caraquet
- Mme. Jessica Ryan, O.N.B., Bathurst
- M. Donald Savoie, O.C., O.N.B., Moncton

OFFICIAL LANGUAGES COMPLAINTS

The Department of Intergovernmental Affairs recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality service to the public in the public's official language of choice.

In 2011-2012, there were no official languages complaints for the Department of Intergovernmental Affairs.

PLAINTES RELATIVES AUX LANGUES OFFICIELLES

Le ministère des Affaires intergouvernementales reconnaît ses obligations et s'engage à offrir et à fournir activement à la population des services de qualité dans la langue officielle de son choix.

En 2011-2012, le ministère des Affaires intergouvernementales n'a reçu aucune plainte relativement aux langues officielles.

2011-2012 BUDGET AND ACTUAL EXPENDITURES
BUDGET 2011-2012 ET DÉPENSES RÉELLES

Department of Intergovernmental Affairs			Ministère des Affaires intergouvernementales		
	Budgeted	Actual		Prévu	Réel
Primary 3	Personnel Services (Payroll) 2,098,100	1,942,905	Primaire 3	Services du personnel (paie) 2 098 100	1 942 905
Primary 4	Other Services (Basic Operational Costs) 804,600	552,429	Primaire 4	Autres services (Frais de fonctionnement de base) 804 600	552 429
Primary 5	Materials and Supplies 51,300	26,124	Primaire 5	Matériel et fournitures 51 300	26 124
Primary 6	Equipment (Capital Costs) 32,100	29,372	Primaire 6	Équipement (coûts d'investissement) 32 100	29 372
Primary 7	Grants and Contributions to non-profit groups 105,900	380,814	Primaire 7	Subventions et contributions des groupes à but non lucratif 105 900	380 814
Total	3,092,000	2,931,644	Total	3 092 000	2 931 644

